

Opinions

Courrier des lecteurs

Riches et solidaires

Nous vivons sur une planète bien déconcertante: des milliards d'êtres humains vivent misérablement pendant que d'autres, une infime minorité, se partagent les immenses richesses planétaires et sont toujours plus riches. En Suisse, on nous demande si nos grands nantis peuvent coopérer à de meilleures finances publiques: Confédération, cantons, certaines communes sont brutalement dans les chiffres rouges. Dans les médias, on apprend qu'il n'est pas envisageable de solliciter ces nantis pour une participation financière. Les solliciter, attention, grand danger: ils quitteront lâchement notre Suisse adorée pour d'autres paradis. C'est affligeant d'entendre un discours aussi catégorique, voire insultant à leur égard, alors qu'il est fondé que parmi ces très riches, certains désirent une forme de solidarité. Ils sont aussi chez nous pour une foule d'autres raisons que fiscales, notamment: stabilité politique, merveilleuses villes et régions d'accueil, beauté du paysage, lacs et montagnes, facilités d'accès uniques et multiples, possibilités sportives, etc. Les traiter tous comme d'égoïstes et lâches profiteurs n'est pas convenable en l'état. Il est évident que certains seraient soucieux de contribuer à l'équilibre des finances publiques, dans la mesure d'être raisonnablement approchés par nos milieux politiques. Aujourd'hui, seuls des jeunes proposent une solution financièrement supportable. Acceptons de voter oui à leur proposition.

Jean-Frédéric Mayor,
Chigny

Une idée à la hauteur de notre époque

Je ne vois pas dans le service citoyen une contrainte, mais une évolution nécessaire. Notre société valorise beaucoup la réussite individuelle, moins la contribution au bien commun. Or, apprendre à se mettre au service des autres me semble une expérience précieuse. Ce projet n'est pas qu'une question d'égalité entre femmes et hommes ni de remplacement du service militaire. Il s'agit surtout de donner à chacun l'occasion d'agir pour quelque chose de plus grand que soi. Servir, ce n'est pas seulement protéger, c'est aussi soigner, soutenir, préserver, transmettre. Le monde change vite. Dans ce contexte, renforcer notre sens du collectif n'a rien d'utopique, c'est du bon sens. Un service citoyen bien pensé, encadré et formateur pourrait devenir une

véritable école de responsabilité. On parle souvent de cohésion nationale comme d'une valeur abstraite. Cette initiative lui donnerait enfin un visage concret: celui d'une jeunesse engagée, compétente et consciente de son rôle dans la société.

Céline Dind,
Lausanne

Egalité impossible

Je ne comprends pas cette rage égalitaire entre les sexes qui voudrait qu'hommes et femmes suivent le même cursus civil. C'est totalement et définitivement impossible. La femme sera toujours supérieure à l'homme puisqu'elle est à «l'origine du monde». Dans chaque grossesse, dans chaque accouchement, la femme engage sa vie et celle de son enfant. Peut-on en dire autant d'une future recrue ou d'un soldat en cours de répétition en Suisse? Au cours de ma modeste carrière militaire, je suis intervenu à plusieurs reprises sur les lieux d'accidents militaires mais ils étaient très rares et tous ces blessés s'en sont très bien sortis. Au cours de la grossesse et de l'accouchement, le risque est systématique et, grâce au suivi des grossesses et des accouchements, et grâce aux progrès de la médecine, le risque vital qui était de 50% en 1830 a chuté à sept décès pour 100'000 naissances en Suisse. Il n'en reste pas moins que grossesse et accouchement représentent un engagement civil et citoyen à haut risque pour la mère et pour l'enfant. La mortalité maternelle et infantile dans le tiers-monde est là pour en témoigner. Mon engagement de néonatalogue peut aussi le confirmer.

Dr Bernard Pelet,
Pully

Écrivez-nous

Votre opinion nous intéresse. Envoyez votre lettre à **courrierdeslecteurs@24heures.ch**, ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. Il doit réagir à un article publié dans nos colonnes ou participer à un débat d'actualité. La publication se fait à l'entière discrétion de «24 heures». La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues. Les lettres ouvertes ne sont pas acceptées ni les réactions à des articles parus ailleurs que dans nos colonnes. Les textes diffamatoires seront écartés.

Takeda investit 200 millions à Neuchâtel



Techno L'entreprise pharmaceutique japonaise renforce sa présence en Suisse. Elle a inauguré ce mercredi une nouvelle installation biotechnologique de pointe, représentant un investissement record concernant son site neuchâtelois. Ici, une ligne de remplissage aseptique. Keystone/Cyril Zingaro

Inclusion et respect au sein de notre démocratie

Dans une démocratie, le pouvoir appartient à toutes et tous. Ce principe fondamental repose sur la participation libre, égalitaire et informée de chacun. Les droits politiques sont les outils qui permettent de peser sur les décisions collectives.

Pourtant, ces droits n'ont jamais été acquis sans lutte: les jeunes générations savent-elles qu'en Suisse les femmes n'ont obtenu le droit de vote au niveau fédéral qu'en 1971, et même plus tard dans certains cantons? Qu'elles ne pouvaient, avant l'introduction du nouveau droit matrimonial, en 1988, accéder à leur compte bancaire sans l'autorisation de leur mari? Notre histoire démontre, a minima, que l'inclusion démocratique n'est jamais donnée: elle se conquiert, elle se renforce, et surtout, elle se protège.

Les réformes soumises au vote dans le canton de Vaud le 30 novembre s'inscrivent dans cette dynamique d'ouverture à de nouveaux droits. Elles visent à mo-

derniser nos institutions, à promouvoir l'accès à la participation citoyenne, à favoriser la transparence et à renforcer l'efficacité démocratique. Certaines critiques se font toutefois entendre, fondées sur des arguments peu probants: risques de captation de vote, affaiblissement du débat démocratique, incapacité supposée de la population à comprendre les enjeux. Tout cela relève davantage du fantasme que d'une juste analyse. L'histoire de notre pays le prouve: chaque élargissement des droits démocratiques a renforcé la participation, nourri le débat public et solidifié notre cohésion sociale.

En marge des prochaines votations cantonales, certaines voix issues de nos universités vont jusqu'à suggérer de retirer ou limiter le droit de vote des seniors – sous prétexte qu'ils seraient trop nombreux et influenceraient par trop les décisions collectives. Cette idée, affligeante, révèle un inquiétant mépris pour celles et ceux qui ont contribué, à bâtir la Suisse que

nous connaissons. Car, lorsqu'il s'agit de faire garder les enfants, d'assurer un soutien familial, d'endosser un rôle de proche aidant ou d'assumer bénévolement des tâches permettant à l'État d'économiser des milliards, les seniors sont jugés indispensables. Mais lorsqu'il s'agit de citoyenneté, on voudrait soudain les déclarer «trop coûteux» ou «trop influents». Cette logique s'apparente à une véritable obsolescence programmée des êtres humains – une dérive indigne de notre démocratie.

Chaque citoyen, qu'il soit senior, Vaudois de l'étranger, étranger solidement implanté dans notre pays ou fragilisé dans sa santé est une force pour notre démocratie. Leur expérience, leurs engagements, leur contribution sociale sont au cœur de la stabilité de notre canton et de notre pays. Sans eux, la Suisse n'aurait ni la même solidité institutionnelle, ni le même respect à l'international, ni la même tradition de dialogue et de responsabilité collective.

L'ouverture démocratique, la défense des droits acquis et l'alignement du droit cantonal sur les engagements nationaux et internationaux sont autant d'éléments qui ont fait de notre pays, depuis toujours, un acteur crédible, respecté et profondément humaniste. Encore plus de droits, plus d'inclusion, plus de participation: voilà ce qui renforce la démocratie, jamais l'inverse. En soutenant les réformes proposées par les autorités, nous choisissons une société qui ne laisse personne de côté. Une société qui valorise toutes les générations, qui reconnaît la contribution de chacun et chacune, et qui refuse toute tentative d'exclusion démocratique. Une société fidèle aux valeurs de solidarité, de justice et de dignité qui constituent les fondements mêmes de notre vivre-ensemble.



Anne-Catherine Lyon
Présidente
AVIVO Lausanne,
co-présidente
AVIVO suisse

Pour notre identité suisse: renforçons les langues nationales!

Avec le débat sur l'enseignement du français dans les écoles alémaniques, nous aurions tendance, en Suisse romande, à nous considérer comme les «bons élèves» de la cohésion nationale. Certes, l'allemand est enseigné depuis la 5^e et l'italien est proposé en option au secondaire 1. Or, les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des attentes.

L'allemand est proche géographiquement de la Suisse romande, mais très éloigné du vécu des élèves – il en va de même avec le français de l'autre côté du Rös-

tigraben. «Biberonnés» à l'anglais, les jeunes n'ont aucune idée des groupes de musique germanophones, respectivement francophones, à la mode ou des dernières sorties de films ou de séries. C'est cette «culture quotidienne» que nous devons proposer aux élèves dans le cadre des cours d'allemand ou de français, afin de «rapprocher» les deux rives de la Sarine.

L'apprentissage des langues nationales apparaît comme un élément central de notre identité helvétique. Malheureusement, trop souvent, on

entend les gens déclarer ne pas se sentir capables d'aligner deux phrases en allemand (ou en français) alors qu'ils en ont eu des centaines de périodes durant leur scolarité. Afin de renforcer l'efficacité de l'enseignement des langues nationales à l'école obligatoire, trois pistes prioritaires doivent être suivies.

Premièrement, les échanges linguistiques doivent être réalisés régulièrement durant le parcours scolaire, afin de motiver les élèves à effectuer un apprentissage dans une autre région linguistique ou enta-

mer une maturité bilingue. En cette semaine nationale de l'échange, rappelons qu'actuellement, moins de 10% des élèves effectuent un échange durant leur scolarité. Nous devons donc faire mieux et viser un 100%! Les échanges diminuent les préjugés que l'on peut avoir envers l'autre région linguistique et participent donc à la cohésion nationale.

Deuxièmement, les cantons doivent s'inspirer du projet PRIMA mis en œuvre depuis une dizaine d'années dans les écoles neuchâteloises. Grâce à ce projet, les élèves du primaire

et du secondaire 1 bénéficient, en plus des trois périodes hebdomadaires d'allemand, d'un enseignement du sport, du dessin, de l'histoire et/ou des mathématiques en allemand plusieurs jours par semaine. Cette approche dite «immer-sive» améliore les compétences langagières des élèves.

Troisièmement, les enseignantes et les enseignants sont appelés à jouer un rôle toujours plus important: le renforcement, par différents moyens, de leurs propres compétences langagières et didactiques semble primordial.

Le développement de l'enseignement des langues nationales renforcera indéniablement notre compréhension entre les régions linguistiques et, par là même, les systèmes de formation et l'économie. Nous avons les moyens humains, financiers et logistiques pour faire mieux: nous le devons à notre cohésion nationale et aux générations futures!



Olivier Bolomey
Président PVL-VD